



**TOUS DANS L'ACTION
POUR LE PROGRES SOCIAL
LE 9 AVRIL 2013**

**Pour nos droits et contre l'austérité,
Toutes et tous dans les manifestations et en grève le 9 avril**

Il ne faut pas hésiter à le dire à nouveau : l'Accord National Interprofessionnel du 11 janvier est lourd de reculs pour les salariés.

A l'heure où la crise du système capitaliste continue ses ravages, en France et dans le monde, cet accord, s'il trouvait à s'appliquer, viendrait aggraver la situation en offrant encore plus de flexibilité aux employeurs.

Parce que l'ANI est inacceptable, il faut donc empêcher sa transcription dans la loi.

Mais, cet accord n'est pas le seul nuage noir dans un ciel serein.

Chaque jour confirme encore davantage, s'il en était besoin, que le Président de la République, le Premier ministre et son gouvernement mettent en œuvre une politique d'austérité qui va au devant des désirs du MEDEF.



Au quotidien, nos conditions de vie et de travail se dégradent.

En France, en Europe et dans le monde, la crise et ses conséquences sont d'une violence insupportable.

Les politiques d'austérité mises en œuvre par les gouvernements nourrissent la crise et plongent les peuples dans la misère, réduisent les droits sociaux, s'attaquent aux libertés fondamentales, généralisent l'insécurité sociale.

Les travailleurs et les peuples sont mis en concurrence. Ces politiques alimentent le cercle vicieux de la crise et renforcent le désespoir. La désignation de boucs-émissaires alimente les peurs et les replis identitaires. La CGT poursuivra résolument son combat contre le racisme et la xénophobie.

Cette crise n'est pas pour tous : Les actionnaires continuent à engranger le profit et l'argent facile.

La crise, celle du capitalisme, est d'abord le fruit d'une dévalorisation du travail.

L'issue progressiste à la crise exige une autre répartition des richesses, la reconnaissance, la revalorisation du travail.

Le patronat a déclaré la guerre au monde du travail.

Il profite de la crise qu'il a provoquée et impose des régressions sans précédent : dégradation des conditions de travail, flexibilité accrue, précarisation de l'emploi, suppressions d'emploi, baisse des rémunérations, répression syndicale...

Accord «Sécurisation de l'emploi»



Dans l'immédiat, il faut empêcher la transposition dans la loi de l'accord minoritaire, faussement nommé « Sécurisation de l'emploi », qui dynamite quarante ans de droit du travail en France.

Moins de droits pour les salarié-e-s, plus de liberté de licencier pour les employeurs : c'est non ! Disons le tous ensemble.

L'Union Départementale a rencontré 3 députés PS et un député écologiste du Calvados.

Les députés seront comptables de leur vote devant les salariés.

A un moment où les salarié-e-s ont besoin de garanties, cet accord (ANI), par la remise en cause du code du Travail, entérine un recul des droits:

- **Le refus de mobilité deviendrait une cause de licenciement.**
- **La précarité toujours plus institutionnalisée avec l'invention d'un « CDI intérimaire»**
- **Des accords d'entreprises pourraient imposer, sous peine de licenciement, la baisse des salaires et/ou l'augmentation du temps de travail.**
- **Les licenciements économiques collectifs seraient plus faciles et plus rapides.**
- **L'inversion de la hiérarchie des normes permettrait que des accords d'entreprises soient moins favorables que le droit du travail.**
- **Les recours juridiques contre des licenciements collectifs, comme devant les Prud'hommes, seraient limités.**



Mardi 9 Avril : Pour le progrès social : Mobilisons-nous !

Les députés ne doivent pas transposer dans la loi l'accord dit de « sécurisation de l'emploi » made in MEDEF !

**A l'appel de la CGT, FSU, FO et SOLIDAIRES :
Toutes et tous à la manif à 10H30 place st pierre à CAEN**